

# SAMSUNG

## Promotion 1 mois offert à Molotov Extra pour Smart TV Samsung



1. Pour profiter de votre offre spéciale, RDV sur l'application Samsung Promotion directement sur votre téléviseur (une connexion Internet et compte Samsung sont nécessaires) **du 19 Janvier au 31 Décembre 2026.**
2. Récupérez le code promo qui apparait à l'écran, composé de 6 caractères alphanumériques.
3. Code promo activable sur [molotov.tv/promo](http://molotov.tv/promo) avant le 31 décembre 2026, pour toute création de compte ou toute connexion à un compte n'ayant jamais bénéficié de promotion sur Molotov.
4. Activation
  - a. Se rendre sur [www.molotov.tv/promo](http://www.molotov.tv/promo) pour se créer un compte Molotov si ce n'est pas déjà fait.
  - b. Renseigner son code promo pour activer l'offre Molotov Extra.
  - c. Regarder en live, en Relay ou à la demande les programmes inclus dans Molotov Extra.
5. Option Molotov Extra, voir conditions sur [molotov.tv](http://molotov.tv). En souscrivant à l'option Molotov Extra, vous acceptez les Conditions d'utilisation et la Politique de confidentialité. Par cette validation vous accédez automatiquement à votre abonnement et vous acceptez de ne pas bénéficier de votre délai légal de rétractation.
6. Vous bénéficierez du premier mois offert et serez ensuite débités de 6,99€ par mois à partir du deuxième mois. Offre sans engagement, à défaut de résiliation avant la date d'échéance mensuelle, l'abonnement est reconduit pour des périodes successives d'un mois au prix actuel de 6,99€/mois. Vous pouvez résilier votre abonnement à tout moment depuis votre espace Mon compte, rubrique Options et chaînes.
7. L'option Molotov Extra est valable pour 4 flux simultanés. Elle est accessible uniquement depuis la France métropolitaine (Corse comprise). Seuls les programmes enregistrés peuvent être téléchargés. Téléchargements disponibles sous 30 jours. La portabilité transfrontalière des services de contenus en ligne sur le marché intérieur est réservée aux résidents français. Pour accéder à votre abonnement lors de vos déplacements temporaires dans les autres pays de l'Union européenne (ainsi qu'en Islande, Liechtenstein et Norvège), vous devez payer avec une carte bancaire française ou justifier de votre résidence française.